

PROCÈS-VERBAL

de la 22^e assemblée générale annuelle des membres
d'Espace entrepreneuriat collectif
(Pôle d'économie sociale d'Abitibi-Témiscamingue)
tenue le 18 septembre 2024 à 11h00
Par vidéoconférence

Étaient présentes-présents :

Membres en règle

Louiselle Luneau, Agora des arts
Monique Lessard, Société de développement du Témiscamingue
Nathalie Boisvert, Service d'entraide familiale de Val-d'Or
Annie Bélanger, CLD de Rouyn-Noranda
Martine Périgny, Centre local de développement Abitibi
Karine Francoeur, Maison St-André Abitibi-Ouest
Martin Beaulieu, Microentreprendre AT
Nancy Dubé, C.A.F.A.
Denis Pinet, Les intrépides de Rouyn-Noranda
Rahila Tankari, Société de développement du Témiscamingue
Lynda Perreault, adjointe politique, bureau du député fédéral
Mariève Migneault, CLD de Rouyn-Noranda
Mathias Berthet, Regroupement québécois des OSBL d'habitation

Non-membres

Marie-France Beaudry, Espace entrepreneuriat collectif
Véronique Labrie, Espace entrepreneuriat collectif
Christine Noël, Christine Noël CPA inc. (jusqu'à la présentation des états financiers)
Éric Fournier, MRCAO
Leslie Marcoux, La Ruche Abitibi-Témiscamingue

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Louiselle Luneau ouvre l'assemblée à 11h00 en souhaitant à toutes et tous la bienvenue à cette 22^e assemblée générale annuelle des membres. Après avoir constaté le quorum, Mme Luneau demande à chaque personne de se présenter.

Mme Marie-France Beaudry est nommée en tant que secrétaire de cette assemblée.

Proposée par Monique Lessard

Appuyée par Karine Francoeur

Adoptée à l'unanimité.

Mme Luneau demande à ce qu'une résolution soit adoptée afin d'accepter la présence des non-membres de l'organisation, sans droit de vote.

Proposée par Martin Beaulieu

Appuyée par Annie Bélanger

Adoptée à l'unanimité.

AGA-2024-18-002

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Luneau fait lecture de l'ordre du jour. Aucune modification ou ajout n'est signalé. L'ordre du jour est adopté tel que lu par la présidente.

Proposée par Monique Lessard

Appuyée par Nathalie Boisvert

Adoptée à l'unanimité.

AGA-2024-18-003

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 septembre 2023

Au bénéfice des membres, Mme Louiselle Luneau résume, point par point, le contenu du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 septembre 2023.

Aucune modification à faire n'est signalée, les membres aussi présents à cette assemblée générale procèdent donc à son adoption.

RÉSOLUTION:

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 septembre 2023 est adopté tel que présenté.

Proposée par Monique Lessard

Appuyée par Karine Francoeur

Adoptée à l'unanimité

AGA-2024-18-004

3. Présentation des états financiers 2023-2024

Marie-France Beaudry présente les états financiers du Pôle ayant été adopté par le conseil d'administration, pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

Lors de l'année, on note une augmentation de la contribution de la Fondation Chagnon en raison du renouvellement de l'entente. Aussi, le montant de 30 000\$ qui avait été affecté l'an dernier pour un événement en économie sociale n'a pas été dépensé dans l'année financière courante, l'événement s'étant tenu en juin.

4. Présentation du rapport annuel 2022-2023

Mme Louiselle Luneau invite ensuite Mme Beaudry à présenter le résumé du rapport annuel de la dernière année portant sur :

- La poursuite de nos actions en appui au Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025, via les quatre grands rôles pivots d'Espace EC, soit:
 - Rôle 1 : Déployer un écosystème de soutien fort
 - Dans la dernière année, le Pôle a interagi avec plus de 50 partenaires locaux et nationaux. Des activités de réseautage ont eu lieu à travers le territoire dans la dernière année et Mme Beaudry fait un bref résumé des diverses collaborations qui ont eu lieu durant l'année.
 - Rôle 2 : Renforcer les entreprises collectives de l'économie sociale
 - 25 entreprises ont été soutenues dans cet axe dans l'année. Nous avons collaboré avec 1 entreprise dans le cadre du programme du projet pilote l'Ampli (finance participative) et offert de la formation à 68 entreprises et partenaires.
 - Rôle 3 : Valoriser l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif
 - Par cet axe on résume différentes activités de communication faite pendant l'année et souligne des activités de représentation telles que la participation au Forum de l'ÉS à Niort en France, la participation à la démarche de renouvellement des priorités régionales pour la vitalité des territoires, la présentation de notre initiative entourant le patrimoine religieux dans notre réseau national et la publication des résultats de notre sondage aux entreprises par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
 - Rôle 4 : Soutenir l'émergence de l'économie sociale comme modèle entrepreneurial et de développement territorial.
 - Dans l'année, le Pôle a accompagné 27 projets en idéation – émergence autant en immobilier collectif, main-d'œuvre, culture, économie circulaire, service de garde et sécurité alimentaire.
- Pour l'axe de l'organisation interne, il est mentionné que le plan de développement 2023-2026 a été adopté par le CA afin de guider les actions du Pôle. Marie-France Beaudry partage également la vision qui en émane : En 2028, Espace EC sera la référence en terme d'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue, dans le but d'enrichir la qualité de vie des collectivités.

Au terme de la présentation du rapport annuel, Mme Louiselle Luneau saisit l'occasion pour remercier chaleureusement l'équipe pour son excellent travail réalisé au cours de la dernière année.

5. Éléments du plan d'action 2023-2024

Mme Louiselle Luneau invite Mme Beaudry, à présenter les éléments du plan de développement 2023-2026 qui sont regroupés en 3 grands thèmes : Le service aux membres, la structure administrative et le financement. Le plan d'action en fonction des quatre axes de l'organisation, renforcer, valoriser, émergence et déployer est présenté.

6. Nomination d'un comptable professionnel pour la mission d'examen

Une résolution est requise pour la nomination d'un comptable professionnel pour notre prochain exercice financier. Considérant que notre organisme utilise les services de Mme Noël depuis plusieurs années et que nous sommes très satisfaits de ses services, il est convenu de reconduire le cabinet Christine Noël CPA inc. à titre de firme comptable professionnelle pour la prochaine année.

RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu de reconduire le cabinet Christine Noël CPA inc., à titre de firme comptable professionnelle pour le prochain exercice financier s'échelonnant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Proposée par Mme Louiselle Luneau

Appuyée par Martin Beaulieu

Adoptée à l'unanimité.

AGA-2024-09-18-005

7. Élections au conseil d'administration

Avant de débiter la procédure d'élections, Mme Louiselle Luneau fournit quelques informations sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des personnes administratrices. Il y a deux postes de membres supporteur en élections et trois pour des membres d'entreprises d'économie sociale.

Elle ouvre ensuite la période d'élection et se propose comme présidente d'élection et Marie-France Beaudry agira à titre de secrétaire d'élection.

Mme Luneau demande à Nathalie Boisvert et Karine Francoeur et elles confirment leur intérêt de renouveler leur mandat. Denis Pinet témoigne de son intérêt à siéger sur le conseil d'administration. Comme il n'y a pas d'autres candidatures, ces trois membres sont confirmés.

Pour les membres supporteurs, Mme Luneau indique que Monique Lessard ne renouvellera pas son mandat, car elle prend sa retraite. Elle demande à Annie Bélanger si elle souhaite renouveler son mandat, qui accepte. Elle prend ensuite les propositions de membres au conseil d'administration;

Martin Beaulieu se propose également.

Monique Lessard propose Rahila Tankari. Mme Tankari offre de céder son poste à Martin Beaulieu. Martin Beaulieu est donc nommé sur le conseil d'administration.

Proposée par Karine Francoeur

Appuyée par Denis Pinet

Adoptée à l'unanimité.

AGA-2024-09-18-006

Louiselle Luneau prend quelques minutes pour remercier Monique Lessard pour sa contribution au développement de l'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue.

8. Période de questions

Aucune question n'est formulée. Mariève Migneault en profite pour féliciter l'équipe pour son travail.

9. Clôture de l'assemblée générale annuelle

Mme Louiselle Luneau remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation et sa belle collaboration.

Mme Luneau suggère de conserver l'accès virtuel pour la tenue des prochaines assemblées, afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

Mme Luneau salue une dernière fois les participantes et les participants et met fin à cette assemblée générale annuelle.

RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu de lever l'assemblée, à 12h37.

Proposée par Martine Périgny

Adoptée à l'unanimité.

AGA-2023-09-18-007

Louiselle Luneau

Présidente de l'assemblée

Marie-France Beaudry

Secrétaire de l'assemblée